



OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur volet récréatif 2018

Le Club de Soccer Mercier-Hochelaga-Maisonneuve recherche une personne pour le poste de coordonnateur au volet récréatif de la saison estivale 2018.

Votre Rôle et responsabilités

Sous l'autorité du coordonnateur technique, le coordonnateur récréatif :

- Coordonne toutes les activités du volet récréatif de sa ligue maison
- Applique le programme des séances reçues du coordonnateur technique et s'assure que le programme est rigoureusement suivi par les moniteurs et monitrices
- Fournit un rapport hebdomadaire, rapport général de mi-saison et un dernier rapport de fin de saison sur les activités du volet récréatif
- Participe au processus de sélection des moniteurs et monitrices
- Collabore à la séance de formation de 4 heures (un samedi) qui sera donnée aux moniteurs/monitrices avec le coordonnateur technique
- Planifie l'horaire des moniteurs et monitrices dans l'ensemble des activités et s'assure que les moniteurs/monitrices ont reçu la planification des séances de la semaine
- S'assure et prends les présences des moniteurs/monitrices et assigne les moniteurs/monitrices aux différents groupes du récréatifs
- S'occupe de la mise en place des ateliers avec les moniteurs/monitrices et si nécessaire supporte les moniteurs/monitrices dans le déroulement de leur séance
- Fournit à chaque moniteur/monitrice un bilan de mi-saison et de fin de saison de leur rendement
- Participe au festival récréatif
- Assure une bonne relation avec les parents, les jeunes, les moniteurs/monitrices
- Communique tout enjeu au coordonnateur technique
- Il pourra à l'occasion agir à titre de moniteur lors d'absence et ce en dernier recours.

Votre Profil

- Maîtrise de la langue française
- Connaissance du soccer
- Habileté dans la communication

- Habileté dans le travail d'équipe
- Autonome
- Respectueux

Conditions de travail

- Horaire du lundi au jeudi de 17h30 à 20h30
 - 2 séances par soir,
 - La première débute à 18h15
 - la seconde débute à 19h30
 - Durée du contrat :
Début le 4 juin
Fin le 23 août
- Atelier de travail avec le coordonateur technique en avril
- Processus de sélection des moniteurs en avril
- Le samedi 5 mai en après-midi de 13h à 17h, formation des moniteurs théorie et pratique
- Le samedi 25 août de 7h30 à 17h (ou le dimanche 26 si remis à cause de la pluie), le coordonnateur doit être présent toute la journée lors du festival récréatif.

- Salaire à discuter

Si ce poste vous intéresse, veuillez envoyer votre CV et une lettre de présentation au **plus tard le 19 mars 2018** à info@csmhm.com

Seules les candidatures retenues seront contactées.